



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 18-19411

Lundi 12 Février 2018

Date d'envoi au service éditeur : 09/02/2018

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **11/02/2018** au **12/03/2018**

Envoyée au JOUE

Avis de concours

Directive 2014/24/UE

> [Voir l'annonce sous sa forme originale](#)

Forfait(s) : **F18UE-03713641 (coût : 7up)**, **F18UE-04013693 (coût : 3up)**

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

> [Créer un avis de résultat de concours](#)



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J12 Avis de concours appel d'offre Dir24

Département(s) de publication : **17**

Annonce No **18-19411**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) **NOM ET ADRESSES**

Centre Hospitalier de Saintes, 11 boulevard Ambroise Paré - BP 10326, Point(s) de contact : Cellule juridique des contrats du GHT de Saintonge, 17108, SAINTES, F, Téléphone : (+33) 5 46 95 12 17, Courriel : ght.contrat@ch-saintonge.fr, Code NUTS : FRI32

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ch-saintonge.fr/>

Adresse du profil acheteur : <http://www.ch-saintes-marches.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.ch-saintes-marches.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.ch-saintes-marches.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Santé

SECTION II : OBJET**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) **Intitulé :** Centre hospitalier de Jonzac : Concours de Maîtrise d'œuvre pour la restructuration du parc immobilier affecté à la psychiatrie -

Construction de bâtiments

Numéro de référence : 18-TECH-02

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71240000

Descripteur supplémentaire :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 71240000

Descripteur supplémentaire :

II.2.4) **Description des prestations :** Mission de maîtrise d'œuvre (base loi MOP + missions complémentaires) pour la construction de 2 bâtiments d'environ 1 700 m² de SDO chacun. Le montant prévisionnel des travaux est d'environ 5 500 000 euros HT. Lieux d'exécution : Saint Martial de Viterne.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.10) Critères de sélection des participants :**

Se reporter au Règlement de concours.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession :**

La participation est réservée à une profession particulière : oui

Indiquer profession : Un ou plusieurs architectes, inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français, ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n°85/384 CEE du 10/06/1985.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

ou Nombre minimal :

/ Nombre maximal :

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :

Se reporter au Règlement de concours.

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

12 mars 2018

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : Se reporter au Règlement de concours.

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Se reporter au Règlement de concours.

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : non

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Poitiers, Hôtel Gilbert, 15 rue de Blossac - BP 541, 86020, POITIERS, F, Téléphone : (+33) 5 49 60 79 19, Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr, Fax : (+33) 5 49 60 68 09

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

VI.4.3) **Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et s. pour les pouvoirs adjudicateurs) ; - Référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et s.).

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Poitiers, Hôtel Gilbert, 15 rue de Blossac - BP 541, 86020, Poitiers, F, Téléphone : (+33) 5 49 60 79 19, Courriel : greffe.ta-poitiers@juradm.fr, Fax : (+33) 5 49 60 68 09

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

9 février 2018

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 18-TECH-02

Libellé de la facture : Centre Hospitalier de Saintonge 11 Bd Ambroise Paré Dir. Achats et Ressources Matérielles BP 10326, F-17108 Saintes Cédex.

Siret : 26170002500339

TVA intracommunautaire : FROF261700025

Classe de profil : EPS (Établissements publics de santé)

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 12 mars 2018

Objet de l'avis : Centre hospitalier de Jonzac : concours de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du parc immobilier affecté à la psychiatrie - construction de bâtiments

Nom de l'organisme : Centre Hospitalier de Saintonge - Etablissement support du GHT de Saintonge agissant pour le Maître d'ouvrage CH de Jonzac

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3482707



> Informations légales